

BÂTIMENTS • PRÉVENTION DES RISQUES

ENTREPRISES ET MAÎTRES D'OUVRAGE, ENSEMBLE POUR CONSTRUIRE SEREINEMENT

LA PRÉPARATION DES OPÉRATIONS A DES AVANTAGES CONSIDÉRABLES POUR LA SANTÉ DES SALARIÉS ET LA PERFORMANCE DES ENTREPRISES. LE PROGRAMME RISQUES CHUTES PROS BTP DE L'ASSURANCE MALADIE-RISQUES PROFESSIONNELS PROPOSE TOUS LES OUTILS POUR CONSTRUIRE SEREINEMENT.

L'ANTICIPATION ET LA MUTUALISATION, SOURCES DE PERFORMANCE

Malgré des progrès considérables, les principales causes d'accidents du travail et de maladies professionnelles dans le secteur du bâtiment sont les manutentions manuelles (48 %) ainsi que les chutes de hauteur et de plain-pied (31 %⁽¹⁾). Générateurs de coûts directs et indirects, ces accidents ont un impact économique. Une meilleure organisation logistique sur les chantiers peut réduire ces risques. Par exemple, le maître d'ouvrage a un rôle central en sécurisant les accès au bâtiment et en planifiant la mise en commun des moyens de levage verticaux (grue, recettes, ascenseur, etc.), les entreprises veillant alors à fournir des moyens de transport horizontaux à leurs salariés (diables, transpalette, etc.). Ces mesures doivent être intégrées dès la phase conception.

LES SOLUTIONS DU PROGRAMME RISQUES CHUTES PROS BTP

Pour soutenir les améliorations constantes du secteur de la construction et faire face à ses évolutions (industrialisation des constructions, développement des approches Lean, etc.), l'Assurance Maladie-Risques professionnels met à la disposition des acteurs de la construction un accompagnement spécifique (appui technique, documentation, aides financières, formation, etc.). Elle propose également le programme Risques Chutes Pros BTP articulé autour de 5 thèmes opérationnels prioritaires (TOP) :

1. La mise en commun de moyens de protection collective



© Rawpixel Ltd.

BÂTIMENT ET TRAVAUX PUBLICS IMPACT DES ACCIDENTS DU TRAVAIL ET MALADIES PROFESSIONNELLES

- **Coûts directs¹**
+ de 1 milliard d'euros
- **Coûts indirects**
(absentéisme, désorganisation, turnover, retard sur les chantiers, etc.)
- **Coûts directs et indirects**
5 % du coût des ouvrages².

pour prévenir les chutes (réalisation des remblais périphériques stabilisés le plus tôt possible, échafaudage commun à Montage et Démontage en Sécurité (MDS)),

2. La gestion des manutentions et des approvisionnements à travers l'organisation des stockages et l'utilisation de dispositifs mécanisés pour l'approvisionnement (matériaux et matériels),

3. L'hygiène et les conditions de travail en préparant la plateforme de chantier et en mettant à disposition des locaux (sanitaires, vestiaires),

4. La mission Coordination Sécurité Protection de la Santé (CSPS) favorisant la collaboration entre le coordonnateur et le maître d'œuvre,

5. Les interventions ultérieures sur l'ouvrage qui, prises en compte dès la conception, permettent de répondre aux objectifs de santé et de sécurité (garde-corps ou acrotères en rive des toitures terrasses, etc.).

Le détail de ces mesures est présenté dans les fiches TOP, déclinées par typologie d'ouvrage et disponibles sur ameli.fr/entreprise.

Ce dispositif vient en continuité d'actions menées depuis 2009, notamment sur la mise en commun des moyens de travail en hauteur, de manutentions et de circulation.

ENTRETIEN

STÉPHANE GALIBERT, président de YESWIMMO

Qui est YESWIMMO ? Nous sommes des promoteurs immobiliers situés en Pays de la Loire. Nous intervenons dans la région du Mans sur de l'habitat résidentiel, plus ponctuellement sur du tertiaire. **Comment sécurisez-vous vos chantiers ?** La propreté est la base de la prévention des chutes qui fait partie de nos priorités à travers les mesures TOP (Thèmes Opérationnels Prioritaires). Pour cela, nous prenons en charge le lot nettoyage de chantier. Nous assurons également la mutualisation du poste de levage après le démontage de la grue une fois le gros œuvre fini. Ces deux mesures permettent aux entreprises de se concentrer sur leur cœur de métier. Nos dispositifs font l'objet d'une charte présentée à nos partenaires en amont de chaque chantier.

Nous travaillons aussi avec la Carsat Pays de la Loire qui met en avant les points de vigilance spécifiques. Les mesures préventives sont ensuite discutées avec notre coordinateur de sécurité qui veillera, avec le maître d'ouvrage, à leur respect. **Qu'apportent ces mesures de sécurité ?** D'un point de vue humain, nous avons de moins de moins en moins de blessés. Pour la société, ces mesures ont également de nombreuses vertus. Les entreprises qui répondent à nos appels d'offre connaissent nos exigences et notre suivi, ce qui les rassure. Notre réputation tranquillise également les riverains. Enfin, au-delà de l'image, ce sont aussi des coûts et des délais maîtrisés. En bref, le respect des mesures TOP, c'est avant tout de la sérénité pour l'ensemble des acteurs de nos chantiers.

RISQUES CHUTES PROS BTP

Un accompagnement adapté aux besoins des maîtres d'ouvrage et des entreprises

- 
Information/formation
- 
Aide à l'analyse des risques
- 
Analyse critique des documents du DCE
- 
Conseil adapté et suivi de chantiers
- 
Bilan partagé en fin d'opération

Pour en savoir plus
ameli.fr/entreprise
(rubrique sectorielle BTP)